

/VS

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96-342 du 23 Août 1996

portant nomination au Cabinet du
Président de la République.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N°96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
- SUR proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 07 Août 1996 ;

DECRETE :

Article 1er.- Les nominations ci-après sont prononcées au Cabinet du Président de la République :

- Conseiller Spécial, Chef de Cellule Macroéconomique : Monsieur Yacouba FASSASSI
- Conseiller Technique à l'Economie et aux Finances : Monsieur Joseph TEBE
- Conseiller Technique au Développement Rural : Monsieur Emile Bidossessi ASSAN (cumulativement avec ses fonctions actuelles)
- Conseiller Technique aux Travaux Publics et aux Transports : Monsieur Félicien COTOMALE

.../...

- Conseiller Technique à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche Scientifique : Monsieur Souleymane BASSABI (cumulativement avec ses fonctions actuelles)
- Conseiller Technique à l'Enseignement Secondaire : Monsieur Girigissou GADO
- Conseiller Technique à la Santé, aux Affaires Sociales et à la Condition Féminine : Madame Sikiratou Adouni ADEOTHY, épouse KOUMAKPARI (cumulativement avec ses fonctions actuelles)
- Conseiller Technique aux Mines, à l'Energie et à l'Hydraulique : Monsieur Cyr Agossou KOTY
- Chargé de Mission : Monsieur Ibrahim IDRISOU

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

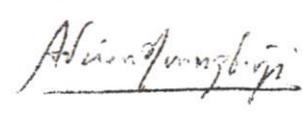
Fait à COTONOU, le 23 Août 1996

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



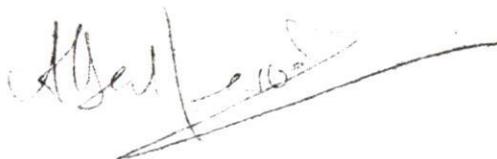
Mathieu KEREKOU

Le Premier Ministre, chargé de la
Coordination de l'Action Gouverne-
mentale et des Relations avec les
Institutions,



Adrien HOUNGBEDJI

Le Ministre des Finances,



Albert TEVOEDJRE
Ministre Intérimaire

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 3 CC 2 CES HAAC 2 PM 4 MF 4 SGG 4 AUTRES
MINISTERES 16 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-
DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSES 9 JO 1.-